



LE CHEF DU SERVICE

Paris, le 2 mars 2015

Ref : Saisine 37/14

Monsieur,

Par courrier électronique en date du 27 février 2015, vous avez porté à la connaissance du Service Central de Prévention de la Corruption des faits d'atteinte à la probité qui auraient été commis à l'occasion du recrutement d'un Directeur Général des Services par la commune de Givors.

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai transmis votre courrier au Procureur de la République de Lyon, seul compétent pour apprécier la suite réservée à votre démarche.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

François BADIE

Monsieur Alain PELOSATO
Président de l'association
de défense des contribuables de Givors
1 place Henri Barbusse
69700 GIVORS